

Objectifs	Conditions financières
<ul style="list-style-type: none"> → Une formation professionnalisante : l'alternance pour appréhender les réalités professionnelles et des apports dispensés au centre, axés sur des situations professionnelles → L'expertise de formateurs-éleveurs, de conseillers spécialisés Chambre d'agriculture, responsables professionnels, spécialistes issus du monde de l'entreprise... → Des ateliers pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> * valorisation des fermes-écoles des sites Chambres d'agriculture * valorisation des plateaux techniques lait, production porcine et du hall technologique agro-alimentaire des centres partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> → Frais de formation et rémunération La formation est gratuite pour les participants. Les conditions financières seront précisées lors de l'entretien individuel en fonction du statut durant la formation. → Hébergement ou repas Selon les sites, un service de restauration est proposé sur place ou de mise à disposition d'une salle pour les stagiaires souhaitant apporter leur repas. Le centre peut vous fournir des adresses de logements.

Notre engagement qualité :

La Chambre d'agriculture de Bretagne est certifiée pour son activité de formation sur un référentiel d'engagements de services qui portent sur : l'écoute, la réactivité, l'efficacité, l'expertise, la clarté des informations et un code d'éthique fondé sur nos valeurs, destiné à protéger vos intérêts essentiels.



pro
EN FAISANT

- ▶ Des informations collectives sont proposées sur le centre de Kérel ou Quintenic : le samedi 9 février, 9 mars et 27 avril 2019 de 9h30 à 17h.
- ▶ Si vous ne pouvez y participer, contactez-nous pour un rendez-vous individuel.
- ▶ Votre contact au centre de formation sera :
 - Pour Kérel : **Lydiane Juste**, 02 97 51 59 73 ou formation.kerel@bretagne.chambagri.fr
 - Pour Quintenic : **Jérémy Villalon**, 02 96 50 43 43 ou formation.quintenic@bretagne.chambagri.fr

Ingénierie pédagogique financée par le Programme de Développement Agricole et Rural



Siret : 18350001600021 - APE : 9411Z - N° activité : 5335P004835

CENTRE DE FORMATION AGRICOLE EN BRETAGNE ▶ QUINTENIC ▶ SAINT-SÉGAL ▶ AGR'ÉQUIP ▶ KÉREL

QUINTENIC
KÉREL

Nouveau

@gri-pilote d'atelier
ou d'entreprise
lait, porc (niveau III)



Octobre 2019
à avril 2020

Formation qualifiante *

OBJECTIF

→ Préparer au métier de **responsable d'atelier ou chef d'entreprise agricole** en élevage bovin lait, production porcine

DURÉE

→ Aménagement de parcours sur 6 mois pour un public titulaire d'un Certificat de Spécialisation (CS) :

- En centre : 13 semaines
- En entreprise : 13 semaines



Cambres d'agriculture Bretagne
Site de Kérel
56580 CRÉDIN
→ 02 97 51 59 79
→ formation.kerel@bretagne.chambagri.fr

Cambres d'agriculture de Bretagne
Site de Quintenic
22400 QUINTENIC
→ 02 96 50 43 43
→ formation.quintenic@bretagne.chambagri.fr



www.chambagri-formation.com

* sous réserve de l'obtention d'un financement

en partenariat avec



Chamb'agri
formation

Centre de formation agricole en Bretagne
QUINTENIC, SAINT-SÉGAL, AGR'ÉQUIP, KÉREL

Chamb'Agri formation privilège
l'immersion et l'expérience
des gestes en situation



pro
EN FAISANT

OBJECTIFS



Cette formation permet aux stagiaires de :

- renforcer ses compétences techniques et technico-économiques et numériques
- piloter un atelier, une entreprise avec les outils de l'approche globale
- être force de proposition : bras droit du chef d'entreprise pour piloter l'atelier ou développer des compétences pour mieux préparer son installation
- encadrer une équipe au quotidien
- développer une agilité numérique pour optimiser les interventions, limiter les impacts sur l'environnement, accompagner les changements de pratiques et simplifier le travail

PUBLIC/PRE-REQUIS

- ▶ Cette formation s'adresse aux titulaires d'un Certificat de Spécialisation de niveau 4 «Conduite de l'élevage laitier» ou «Conduite de l'élevage porcin» avec statut demandeur d'emploi ou salarié
- ▶ Dans le cadre de modules à la carte : elle s'adresse à des salariés en poste recherchant une montée en compétences sur une thématique donnée
- ▶ Admission sur dossier et entretien sur votre projet professionnel, tests de positionnement en fonction du cursus

PROGRAMME* : SUR 455 HEURES

Nouvelles technologies et outils d'aide à la décision

- Enregistrements, analyse des données, choix d'outils pour optimiser la conduite de l'atelier

Supervision technique de l'atelier de production

- Organisation de la production, ajustements des moyens humains et matériels en fonction des objectifs, optimisation de l'atelier
- Adaptation des pratiques aux objectifs de l'entreprise dans une démarche proactive intégrant le respect des normes applicables à l'atelier

Elaboration de la stratégie de décision technico-économique de l'atelier de production et planification du suivi administratif

- Analyse économique et financière
- * Mécanisme de régulation des marchés et fixation des prix
- * Maîtrise des dépenses et optimisation des produits
- * Cadencier administratif, traçabilité des données, organisation du bureau numérique

Coordination de l'équipe

- Coordination, animation et accompagnement de l'équipe afin d'optimiser l'organisation collective du travail de l'atelier de production
- Gestion de l'organisation des postes de travail de l'atelier, ergonomie, sécurité au travail

Pilotage stratégique de l'atelier de production ou de l'entreprise agricole

- Etre acteur de son territoire
- * Contribution à la mise en place de plans d'action dans une logique de multiperformance
- Veille stratégique et prospective

Intervenants

- Responsables de stage : Lydiane Juste et Jérémy Villalon, formateurs
- Equipe de formateurs permanents, conseillers spécialisés, experts issus du monde de l'entreprise, témoignages de professionnels

Modalité d'évaluation

- 1 à 2 évaluations par domaine
- Evaluation orale, évaluation d'un support numérique

Validation de la formation

- Une attestation de fin de formation sera remise. A l'issue des trois premières promotions, un dossier de demande d'inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles sera déposé. Si l'avis de la CNCP est positif, une certification professionnelle de niveau III pourra être délivrée par rétroactivité

* (parcours en bloc de compétences)